

DELIBERATION N° DEL049-13

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 24 juin à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 18 juin 2013, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Pierre VERRI, Maire de la commune.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, C. EGEA, C. PICCA,
C. POLENTINI, C. TISON et MM. J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET,
H. EL GARES, J-C. GUERRE-GENTON, B. LEBRUN, A. LEFORT, L. MOTTE, G. MORIN, J. PAVAN,
Y. PERRIER, P. VERRI, C. SERGENT.

Pouvoirs :

M. Rahim BAH (Pouvoir à H. EL GARES en date du 22/06/13)

Absents excusés :

Mmes N. AMBREGNI, J. BEAUGEON, H. MIOLLAN, M-F. PELLEGRIN, G. PROSCHE-LEMAIRE et
MM. J. DESMOULINS, M. ISSINDOU, A. PERCONTE.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Compte de gestion 2012 (budget principal et budget eau).

Rapporteur : Christelle POLENTINI

M. le Maire expose au conseil municipal :

Le Trésorier Principal de Saint-Martin-d' Hères présente son compte de gestion relatif à l'année 2012.

1) Budget Ville

La section de fonctionnement se présente comme suit :

Dépenses :	7 112 860,44 €
Recettes :	7 882 773,02 €
Excédent de l'exercice 2012 :	769 912,58 €
Excédent de clôture 2012 :	3 047 467,33 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	1 483 479,97 €
Recettes :	1 469 347,28 €
Déficit de l'exercice 2012 :	14 132,69 €
Excédent de clôture 2012 :	455 494,26 €

2) Budget Eau

La section d'exploitation se présente comme suit :

Dépenses :	27 418,92 €
Recettes :	129 983,92 €
Excédent de l'exercice 2012 :	102 565,00 €
Excédent de clôture 2012 :	657 236,54 €

La section d'investissement se présente comme suit :

Dépenses :	4 518,21 €
Recettes :	30 864,40 €
Excédent de l'exercice 2012 :	26 346,19 €
Excédent de clôture 2012 :	246 590,74 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver le compte de gestion 2012 du Budget Ville,
- d'approuver le compte de gestion 2012 du Budget Eau.

Conclusions : La présente délibération est approuvée par 18 voix pour et 3 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 24 juin 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI